

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE  
TENUE LE 7 JANVIER 2019 À 19h30**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil Municipal, tenue le 7 janvier 2019 à 19h30, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Albert Lacroix préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #1	Marc Antoine Leduc	Siège #2	Gilles Beaugard
Siège #3	Roland Charbonneau	Siège #4	Luc Laprade
Siège #5	Réjane Ménard	Siège #6	Martin Beaugard

Tous formant quorum.

La Directrice générale / secrétaire-trésorière, Maryse Desbiens est aussi présente à cette séance.

**1- MOT DE BIENVENUE**

Il est 19h30, le Maire Albert Lacroix souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare l'assemblée ouverte.

01-19

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

Il est proposé par Luc Laprade, appuyé par Réjane Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'item varia ouvert.

**Ordre du jour**

- 1) Bienvenue
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2018;
- 4) Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2018 à 19h30;
- 5) Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2018 à 19h45;
- 6) Dépôt et adoption des rapports;
- 7) Dépôt et adoption des comptes;
- 8) Adoption des salaires pour l'année 2019;
- 9) Autoriser l'engagement de Mme Nathalie Fréchette en remplacement du congé de maladie de Jeanne Lapalme;
- 10) Autoriser les renouvellements suivants :
  - A- L'ADMQ pour la directrice générale au montant de 765.00\$ plus taxes;
  - B- Québec Municipal, 140.25\$ plus taxes pour l'année 2019;
  - C- Le Groupe ACCisst, mutuelle CSST, 500.00\$ plus taxes;
  - D- Le contrat de service informatique avec la Cie Infotech, 5340.00\$ plus taxes;
  - E- l'association des chefs en Sécurité incendie pour l'année 2019 265.00\$ plus taxes;
  - F- Le SIUCQ pour l'année 2019, 1 268.30\$;
  - G- La COMBEQ pour l'année 2019 au montant de 375.00\$ plus taxes pour l'inspecteur municipal;
  - H- La Cie ADT du système d'alarme de la bibliothèque pour l'année 2019 au montant de 209.71\$ taxes incluses;
  - I- Le contrat de service informatique avec CPU pour la bibliothèque 490.00\$ plus taxes;
- 11) Autoriser le versement d'un montant de 1000.00\$ à M. Laurent Brouillard pour l'utilisation de son lac durant l'année 2019;
- 12) Autoriser l'achat de boyaux à la Municipalité de Saint-Germain pour un montant de 1365.00\$;
- 13) Autoriser l'inscription du pompier volontaire, Christian Lemelin à la formation d'officier non urbain au montant de 2070.00\$ à St-Jude;
- 14) Autoriser l'achat d'outils pour la voirie au montant de 800.00\$ taxes incluses;
- 15) Autoriser la reddition des comptes pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- 16) Donner mandat à Transport Fafard pour étendre du sel au stationnement de la caserne et de la Salle municipale et envoyer un publipostage pour diverses informations concernant le déneigement;
- 17) Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement # 517;
- 18) Résolution pour une demande de consentement municipal COOPTEL :
  - i. En bordure de la route des Loisirs et du rang de l'Église
  - ii. Au rang 11

- iii. Route Curé Forcier
- 19) Autoriser l'achat de livres 1116.66\$ et la réparation 500.00\$ pour la bibliothèque pour les mois de janvier, février, mars et avril prochain;
- 20) Autoriser les dépenses et la signature d'entente pour l'assurance responsabilité avec les propriétaires concernés pour la piste de ski de fond;
- 21) Autoriser un montant de 6500.00 \$ pour diverses activités loisirs durant l'année 2019;
- 22) Autoriser le paiement à Infotech pour le module permis au montant de 2050.00\$ plus taxes;
- 23) PÉRIODE DE QUESTIONS
- 24) Correspondances
- 25) Varia
- 26) Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

**02-19 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2018 À 19H30**

Il est proposé par Roland Charbonneau, appuyé par Marc Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 3 décembre 2018 à 19h30 en modifiant les items suivants :

- L'item 2 : Remplacer Laurent Lafond par Luc Laprade
- L'item 5 : Remplacer le mot venu par vertu.

ADOPTÉ

**03-19 4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2018 À 19h30**

Il est proposé par Roland Charbonneau, appuyé par Marc Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 10 décembre 2018 à 19h30 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉ

**04-19 5- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2018 À 19H45**

Il est proposé par Roland Charbonneau, appuyé par Marc Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 10 décembre 2018 en modifiant l'item suivant :

- L'item 3 : Remplacer # 502 par # 516

ADOPTÉ

**05-19 6- DÉPÔT ET ADOPTION DES RAPPORTS**

Il est proposé par Gilles Beaugard, appuyé par Réjane Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les rapports suivants :

- Rapport de l'inspecteur municipal,
- Rapport des pompiers :
 

Travaux :	291.49 \$
5 sorties :	2 605.50 \$
Pratiques :	315.00 \$

- sont déposés et classés au mérite.

ADOPTÉ

**06-19 7- DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Gilles Beaugard, appuyé par Réjane Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les comptes courants à payer figurant sur les listes en annexe et d'en autoriser le paiement.

**DÉCEMBRE 2018**

Rapport des dépenses et résolution adoptés de la réunion du 3 et 10 décembre 2018	23 574.41 \$
Factures incompressibles acquittées du mois de décembre 2018	20 787.39 \$
Remboursement	1 260.99 \$

<b>TOTAL :</b>	<b><u>45 622.79 \$</u></b>
Liste des factures à approuver	5 947.54 \$
Salaires, remboursements et déplacements	23 166.88 \$

ADOPTÉ

**07-19            8-        ADOPTION DES SALAIRES POUR L'ANNÉE 2019**

**Considérant qu'**une rencontre a eu lieu avec le comité du personnel le 30 octobre 2018 afin de préparer les augmentations de salaires des employés municipaux pour l'année 2019 ;

**Considérant que** le comité du personnel a remis ses recommandations pour les augmentations de salaire et avantages sociaux 2019 au conseil municipal et qu'une rencontre a eu lieu le 15 novembre;

**Considérant que** le budget 2019 a été adopté le 10 décembre dernier et incluait l'augmentation des salaires et avantages sociaux des employés;

Il est proposé par Roland Charbonneau  
Il est appuyé par Martin Beauregard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre aux employés les augmentations de salaire et les avantages sociaux selon les recommandations du comité du personnel et adopté lors du budget 2019.

ADOPTÉ

**08-19            9-        ENGAGEMENT AIDE SECRÉTAIRE**

**Considérant que** Mme Jeanne Lapalme est en arrêt de travail pour une période indéterminé;

Il est proposé par Réjane Ménard  
Il est secondé par Luc Laprade

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'engagement de Mme Nathalie Fréchette en remplacement de Mme Lapalme pour une période indéterminé.

ADOPTÉ

**09-19            10-      ADOPTION DES RENOUVELLEMENTS**

**Considérant que** la liste des renouvellements pour l'année 2019 a été déposé au conseil :

- A-** L'ADMQ pour la directrice générale au montant de 765.00\$ plus taxes;
- B-** Québec Municipal, service internet 140.25\$ plus taxes;
- C-** Le Groupe ACCisst, mutuelle CNESST, 500.00\$ plus taxes;
- D-** Le contrat de service informatique avec la Cie Infotech, 5340.00\$ plus taxes;
- E-** L'association des chefs en Sécurité incendie 265.00\$ plus taxes;
- F-** Le SIUCQ 1 268.30\$;
- G-** La COMBEQ pour l'inspecteur municipal 375.00\$ plus taxes;
- H-** La Cie ADT du système d'alarme de la bibliothèque 182.40 \$ plus taxes;
- I-** Le contrat de service informatique avec CPU pour la bibliothèque 490.00\$ plus taxes;

Il est proposé par Gilles Beauregard, appuyé par Réjane Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement des items de A à I pour un montant total de 9325.65 \$ plus taxes (sauf l'item F, il n'y a pas de taxe).

ADOPTÉ

**10-19            11-      LOCATION DU LAC**

Il est proposé par Martin Beauregard, appuyé par Roland Charbonneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à M. Laurent Brouillard pour l'utilisation de son lac selon l'entente de la résolution # 40-07 au montant de 1000.00\$ pour l'année 2019.

**ADOPTÉ**

11-19

**12- ACHAT DE BOYAUX POUR LE SERVICE D'INCENDIE**

**Considérant qu'**il était prévue au budget 2019 de faire l'achat de boyaux pour le service d'incendie;

**Considérant que** la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham avait un surplus de boyaux;

**Considérant que** le directeur d'incendie est allé vérifier les boyaux et recommande l'achat;

Il est proposé par Luc Laprade

Il est secondé par Marc Antoine Leduc

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de boyaux à la municipalité de Saint-Germain de Grantham pour le service d'incendie au montant de 1365.00\$

**ADOPTÉ**

12-19

**13- FORMATION OFFICIER NON URBAIN**

**Considérant qu'**une formation d'officier non urbain est offert à St-Jude

**Considérant que** le directeur d'incendie recommande d'inscrire M. Christian Lemelin;

Il est proposé par Martin Beauregard

Il est appuyé par Gilles Beauregard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de M. Christian Lemelin pour la formation d'officier non urbain à St-Jude au montant de 2090.00 \$ pour une durée de 90 heures et de payer M. Lemelin lorsque nous recevrons l'attestation du succès de cette formation.

**ADOPTÉ**

13-19

**14- ACHAT D'OUTILS**

Il est proposé par Réjane Ménard, appuyé par Roland Charbonneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'outil pour l'inspecteur en voirie au montant maximum de 800\$ taxes incluses.

**ADOPTÉ**

14-19

**15- REDDITION DES COMPTES PROGRAMME D'AIDE À ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 106 054.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de Luc Laprade , appuyé par Marc Antoine Leduc, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ**15-19            16-        ÉPANDAGE DE SEL ET DU SABLES AUX STATIONNEMENTS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Gilles Beauregard , appuyé par Martin Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Transport Fafard à étendre du sel et du sables aux stationnements suivant : la caserne et la bibliothèque, le bureau municipal, le chalet des loisirs et à la salle municipale pour un montant de 50.00\$ chacun au besoin.

D'autoriser l'envoi d'un publipostage à tous les citoyens de la municipalité pour donner l'information de l'installation des bacs sur le bord du chemin, de la boîte à malle et l'interdiction de mettre la neige dans les chemins municipaux.

ADOPTÉ**17-        ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT # 517**

Dossier en attente

**16-19            18-        DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL COOPTTEL**

**Considérant que** la compagnie COOPTTEL demande un consentement municipal à plusieurs endroits pour la fibre optique :

- En bordure de la route des Loisirs et du rang de l'Église
- Au rang 11
- Sur la route Curé Forcier

Et / ou tous autres endroits dans la municipalité dont COOPTTEL a besoin d'un consentement

Il est proposé par Réjane Ménard

Il est appuyé par Marc Antoine Leduc

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice-générale / secrétaire-trésorière à signer les demandes de consentement à la compagnie COOPTTEL selon les plans déposés.

ADOPTÉ**17-19            19-        ACHAT ET RÉPARATION DE LIVRES**

Il est proposé par Marc Antoine Leduc, appuyé par Réjane Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de livres au montant de 1116.66\$ et la réparation pour 500.00 \$ pour les mois de janvier, février, mars et avril prochain.

ADOPTÉ**18-19            20-        SIGNATURE ENTENTE SKI DE FOND**

**Considérant qu'**une entente est survenue avec les propriétaires concernés pour un projet pilote d'une piste de ski de fond passant sur leur propriété;

**Considérant que** nous devons leur fournir une assurance responsabilité de 2 000 000.00 \$;

Il est proposé par Marc Antoine Leduc

Il est secondé par Réjane Ménard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Eugène les documents nécessaires pour ce dossier et d'autoriser la demande d'assurance responsabilité pour les propriétaires concernés.

ADOPTÉ

**19-19            21-    ACTIVITÉS DES LOISIRS 2019**

Il est proposé par Luc Laprade, appuyé par Réjane Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un montant de 6500.00\$ à la directrice générale pour la préparation de diverses activités de loisirs pour les citoyens de la municipalité pour l'année 2019.

**ADOPTÉ**

**20-19            22-    MODULE PERMIS**

**Considérant** qu'il est devenu nécessaire pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'avoir le module permis;

Il est proposé par Gilles Beauregard  
Il est appuyé par Roland Charbonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat du module permis pour le 1<sup>er</sup> versement au montant de 2050.00 \$ plus taxes. Le 2<sup>e</sup> versement sera payable en janvier 2020.

**ADOPTÉ**

**23-    PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le Maire invite des citoyens à la période de questions.

**24-    CORRESPONDANCE**

Diverses correspondances d'intérêt général sont lues et classées au mérite.

**25-    VARIA**

Aucun item.

**21-19            26-    LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjane Ménard, appuyé par Marc Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 20h20.

Je, Albert Lacroix, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de véto.»

\_\_\_\_\_  
Albert Lacroix  
Maire

\_\_\_\_\_  
Maryse Desbiens,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière